



DEPARTEMENT PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN (DPAU)
Lab ETAP

MEMOIRE DE MASTER

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Parcours Culture Constructive

**Réalisation d'un répertoire des édifices remarquable
des périodes française du 19 eme siècle
cas d'étude : la ville de ksar el boukhari**

Présenté par : chemmam oualid

**Sous la Direction du
Mr .AIT Hamouda Ibrahim**

	Nom et prénom	Grade	Institution
Jury			
Président	MENOUER		Professeur U.Blida 1
Membre	KHETTAB SAMIRA		Professeur U.Blida 1

Année Universitaire : 2016/2017

Dédicace :

Je dédie ce travail à

Mon cher père pour ses encouragements incessants et son soutien moral aux moments difficiles qui furent pour moi les meilleurs gages de réussite. Que Dieu le protège et trouve dans ce travail la preuve modeste d'une reconnaissance infinie et d'un profond amour.

Mon adorable mère qui est toujours présente et continue de l'être pour faire mon bonheur. Que dieu la protège et lui donne bonne santé et qu'elle trouve ici la preuve de ma reconnaissance infinie.

Mon cher frère et mes chères sœurs pour leur disponibilité et leur encouragement incessant.

Un merci tout particulier à ceux qui ont partagé avec moi les moments les plus beaux et les plus dures de ces deux années, A mes chères amis et à toutes leurs familles.

Chemmam oualid

Remerciements :

Tout d'abord je remercie DIEU le tout puissant pour m'avoir aidé et donné la patience et la volonté pour réussir ce modeste travail.

Je tiens à remercier particulièrement mon encadreur Ait Hamouda Brahim qui ont généreusement accepté de me diriger, de nourrir ce travail de leurs savoirs avec beaucoup de patience et de rigueur.

Je tiens aussi à exprimer mes profondes gratitudees pour ma chère famille qui m'a soutenu et encouragé à réaliser ce modeste travail.

Je tiens à transmettre mes remerciements à :

- ✓ Mes amis et collègues qui m'ont aidés et soutenus moralement et avec qui j'ai passé les meilleurs moments de ma vie universitaire.
- ✓ A tous les gens qui m'ont aidé de près ou de loin à l'élaboration de mon projet et de sa présentation.
- ✓ A tous les membres du jury qui ont bien voulu examiner et porter un jugement sur mon projet.

Merci à tous

Chemmam oualid

Résumé :

Le patrimoine bâti est le reflet de notre identité et le témoin hérité du savoir-faire de nos ancêtres. La culture est un élément essentiel de la qualité de vie et du développement du territoire. Il est important de créer un équilibre entre les valeurs modernes et la préservation des manifestations de notre culture.

La ville de Qasr El-Bokhari est l'une des villes les plus importantes dans l'état de Médéa du point de vue historique et urbain. Elle est riche en bâtiments historiques datant de l'ère française.

Cette recherche vise à étudier ces bâtiments et leurs statistiques afin de les préserver de leur extinction.

A travers de répertoire qui être notre objet, il s'agit de présenter les informations primaires sur les édifices remarquables, et cela se fait par la connaissance des concepts qui cadrant notre recherche, et qui permet de connaître l'inventaire de patrimoine qui considère comme un résultat de répertoire.

Mots Clés : patrimoine -- Qasr El-Bokhari – bâtiments historiques – préservé- répertoire- édifices remarquables.

Summary:

The built heritage is a reflection of our identity and the witness inherited the know-how of our ancestors. Culture is an essential part of the quality of life and development of the territory. It is important to create a balance between modern values and the preservation of the manifestations of our culture..

The city of Qasr al-Bukhari is one of the most important cities in the state of Medea from the historical and urban point of view. It is rich in historical buildings dating back to the French era.

This research aims at studying these buildings and their statistics in order to preserve them from extinction.

Keys words: built heritage -- Qasr al-Bukhari- preserve.

المخلص :

إن التراث المبني هو انعكاس لهويتنا والشاهد الموروث من معرفة أسلافنا. الثقافة هي عنصر أساسي في نوعية الحياة والتنمية في الإقليم. ومن المهم إيجاد توازن بين القيم الحديثة والحفاظ على مظاهر ثقافتنا.

مدينة القصر البخاري هي واحدة من أهم المدن في ولاية المدية من الناحية التاريخية والحضرية للعرض. إنه غني بالمباني التاريخية التي يرجع تاريخها إلى العصر الفرنسي. يهدف هذا البحث إلى دراسة هذه المباني وإحصاءاتها من أجل الحفاظ عليها من الانقراض من خلال التكرار الذي هو هدفنا، هو مسألة تقديم المعلومات الأولية عن المباني الرائعة، ويتم ذلك بمعرفة المفاهيم التي ترسم بحثنا، والتي تجعل من الممكن معرفة جرد التراث الذي يعتبر نتيجة الدليل.

كلمات مفاتيح: التراث- قصر البخاري- الحفاظ

LISTE DES FIGURES

CHAPITRE 3

Figure 3.1: carte SITUATION	37
Figure3.2: carte croquis du titteri romain versl an200.....	38
Figure3.3: carte <i>Le Titteri</i> dans le royaume des Rustumides.....	39
Figure 3.4: Arrondissement de Médéa.....	39

LISTE DES TABLEAUX

CHAPITRE 2

Tableau n°01: Le répertoire de ville de Marseille	18
--	----

CHAPITRE 3

Tableau n°02 : Liste Des Beins Cultures Immobiliers Classes nationale	40
Tableau n°03 : Liste Des Beins Cultures Immobiliers Classes nationale	41

CHAPITRE 4

Tableau n°04 :Tableau de vérification de la qualité.....	42
--	----

LISTE DES PHOTOS

Chapitre 2

Photo2 .1: Vues sur la gare intérieure d'Alger.....	30
---	----

Photo 2 .2: plan de situation de la gare.....	30
Photo 2.3 : image façade principale.....	33
Photo 2.4 : plan de situation de. Lycée.....	33

Chapitre 3

Photo3 .1 : situation de ksar el Boukhari.....	37
Photo 3. 2 :croquis du titteri romain vers l’an 200.....	38
Photo 3. 3: Le Titteri dans le royaume des Rustumide.....	39
Photo 3.4: Arrondissement de Médéa.....	39

Chapitre 4

Photo 4.1.:Hôtel de la ville	46
Photo 4.2:Atlantide Hôtel.....	46
Photo 4.3:Cinéma	46
Photo 4.:Bar	46
Photo 4.4:Battoire	46
Photo 4.5:Gare de train	47
Photo 4.6:Ecoule le martyr ben ameur yakob	47
Photo 4.7:Groupe scolaire	47
Photo 4.8: le maraboute cheikh missol.....	47
Photo 4.9:Dépôt de blé	48
Photo 4.10:Maison de le mare	48
Photo 4.11Banque	48
Photo 4.12:La poste	48
Photo 4.13:Mosquée el Atik	48

LISTE DES ORGARMME :

Organigramme : démarche de la recherche.....	04
--	----

TABLE DES MATIERES

Dédicace.....	II
Remerciements	III

Résumé.....	IV
Summary.....	V
المخلص.....	VI
LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES TABLEAUX.....	IX
LISTE DES PHOTOS.....	VIII
LISTE DES ORGARMME	IX
TABLE DES MATIERES.....	X
Introduction générale.....	01
1- Introduction générale.....	02
2 - Problématique.....	02
3 - Hypothèse de la recherche	02
4 - Objectif de la recherche	02
5 - Terrain de la recherche	02
6 - Démarche Méthode de la recherche.....	03
7 - structure de la recherche	05
Chapitre 1: Les Concepts de la recherche	06
1.1. Introduction	07
1.2. Concepts qualifiant le bâti :	
1.2.1. Patrimoine.....	07
1.2.2. Patrimoine bâti.....	07
1.2.3 .Patrimoine culturel.....	08
1.2.4. Patrimoine architectural.....	08
1.2.5. Monument.....	09
1.2.6. Monument historique	09
1.2.7 .Edifice.....	

TABLE DES MATIERES

1.2.7. Edifice remarquable.....	09
1.3. Actions de préservation du bâti :	
1.3.1. Sauvegarde.....	10
1.3.2. Conservation.....	10
1.3.3. Recensement.....	10
1.3.4 .pré-inventaire	10
1.3.5. Inventaire.....	11
1.3.6. Répertoire.....	11
1.4. Conclusion.....	12
Chapitre 2 : L'inventaire pour le répertoire	13
2.1. Introduction	14
2.2. Définition de l'inventaire du patrimoine architectural.....	14
2.3. Définition du pré-inventaire du patrimoine architectural	14
2.4. L'utilité et l'objectif de l'inventaire	15
2.5. La méthode de l'inventaire du patrimoine architectural	15
2.6. Mode d'approche	15
2.7. Le répertoire objectif de l'inventaire	16
2.8. Exemple de répertoire du patrimoine architectural	17
2.9 : définition d'édifice remarquable	25
2.10. Les caractéristiques de l'édifice remarquable	25
2.11. Les valeurs ou intérêt patrimonial	26
2.12. Exemple d'édifices remarquables.....	28
2.13. Conclusion	32

TABLE DES MATIERES

Chapitre 3 : connaissance du cas d'étude (ksar el boukhari)

3.1. Introduction	37
-------------------------	----

3 .2 . Présentation de la ville de ksar el boukhari	37
3 .2 .1 . Situation	37
3 .2 .2.histoire de la ville	38
3 .3. Les monuments historiques de la ville deksar el boukhari	40
3 .4 . Typologie du bâti de la ville de ksar el boukhari	42
3 .5 .les caractéristiques de l'architecture de la période Française.....	43
3 .6 . Conclusion	43
Chapitre 4 : Elaboration du répertoire des édifices remarquable de la période française	
4 .1. Introduction	45
4 .2 . Détermination des édifices remarquables	45
4 .2.1 . Observation directe	45
4 .2.2 .entretiens	45
4 .2.3. Le recensement (établissement d'une liste exhaustive d'édifices)	45
4.3. Les édifices remarquables du répertoire.....	45
4 .4. Les critères d'identification des édifices remarquables recensés	46
4.5. Structuration du répertoire.....	49
4.6. Répertoire des édifices remarquable de la période française.....	50
4.7. fiche des édifice	53
4.8. Conclusion	59
Chapitre 5 : Conclusion générale	
Conclusion générale	63
Chapitre 6 : Bibliographie	
Bibliographie.....	66

Introduction générale

1- Introduction:

Dans le monde et le plus récemment en Algérie, la notion de patrimoine est l'ordre du jour pour pas dire à la mode, notamment dans un de ses aspects les plus expressifs, l'architecture et l'urbanisme. Et même temps que l'architecture coloniale est érigée en patrimoine .

L'Algérie ont passé sur plusieurs périodes historiques qui émergence consécutive d'un riche patrimoine historique, il est nécessaire de sauvegarde cet héritage, pour les divers intérêts et valeur patrimoniale ainsi que le ressource qui constitue

2- Problématique :

La conservation de patrimoine bâti algérienne doit être suivie une logique d'approche, en terme de constat le patrimoine architectural française est le plus important et le mauvais valorisé.

Dans le sillage du constat des lieux dressé en amont, de ksar el boukhari souffre du désintéressement, ce qui accélère sa dégradation.

- 1/. es ce que la ville de ksar el boukhari comprend des édifices remarquables ?
- 2/. S'ils comprend quelles sont les caractéristiques et la nature des édifices remarquables que comprend la ville deksar el boukhari?

3- Hypothèse :

Par rapport à notre questionnement de la problématique, nous formulons ces hypothèses pour être vérifiées dans notre recherche :

- 1/ Je pense pas que la ville de ksar el boukhari comprend des édifices remarquables.
- 2/ Les édifices remarquables deksar el boukhari ne présentent pas une grande richesse architecturale.

4- Objectif de la recherche :

Identifier les édifices remarquables de la période française que comprend la ville de ksar el boukhari, Pour avoir une connaissance première de ces édifices et cela en établissant des fiches pour chaque édifice, à fin constituer un répertoire d'édifice remarquable de la ville de ksar el boukhari.

5- Terrain de la recherche :

Les traces que le colonisateur française ont laissées, nous motivent à choisir ce terrain pour exploiter notre recherche.

La caractéristique de l'architecture de ces édifices montre le côté artistique et historique de ce payé.

La ville de ksar el boukhariest l'une des villes qui se caractérisent par la diversité des tissus urbains, des styles architecturaux et des situations problématiques quant au renouvellement de ses anciens centres urbains.

6- Démarche et méthodologie de la recherche :

Pour atteindre l'objectif assigné a notre recherche plusieurs moyenne son a entre prend ou il s'agir de consulté les ouvrage, considèrent de notre thème de recherche d'établir,

- ❖ consulté les ouvrages du thème de la recherche .
- ❖ Les entretiens pour recense les édifices remarquable de ksar el boukharide la périodefrançaises pour constitue liste exostive :
 - Direction de la culture de la ville
 - Avec les autorités communales
 - Avec les citoyens et notables
- ❖ visite du terrain de recherche :
 - Prise des photos
 - Relevé métrique
 - Relevé des informations
- ❖ constitue un gri de critère des édifices remarquable ce fait par une fiche d'inventaire :
 - Visite des édifices

Introduction générale

7-Structure de la recherche :

La structure de notre travail est structurée autour de quatre chapitres :

Introduction générale :

Introduction générale ; Elle met en exergue le constat observé qui est le fondement du sujet, la problématique, la question posée, Hypothèse de la recherche et les objectifs de la recherche, terrain de la recherche et la méthodologie, ainsi que les méthodes et les outils de vérification, suivie de définitions brèves des concepts utilisés, et enfin la structure de mémoire.

Chapitre 1 : les concepts de la recherche approche théorique

Chapitre 2 : l'inventaire pour le répertoire de l'édifice remarquable

Chapitre 3 : la connaissance du cas d'étude.

Chapitre 4 : élaboration du répertoire des édifices remarquable de la période colonial.

Chapitre 5: conclusion générale

Une bibliographie et des documents annexes complèteront le travail

1.1. Introduction:

Ce travail de recherche est basé sur l'identification des établissements de différent Ville De l'Algérie et pour cela nécessite de définir les divers concepts du domaine de patrimoine dirigée notre recherche on à devisée en deux parties :

1.2. Les Concepts de la Recherche :

1.2.1. Concepts qualifiant le bâti :

1.2.1. Patrimoine :

Du latin patrimonial « bien héritage qui descend, suivant la loi, des pères et des mères à leur enfants »(Littré).Par extension, ce terme en est venu à désigner les biens de l'église, Les biens de la couronne puis, au XVIII siècle, les biens signification et valeur nationales d'une part, universelles de l'autre patrimoine scientifique, patrimoine végétal et zoologique

Aujourd'hui, sous la double poussée de l'historicisme croissant et surtout de la prise de conscience des dangers et menaces engendrés par l'industrialisation, l'urbanisation et les nuisances qui en sont solidaires, ce terme en est venu à désigner la totalité des biens hérités du passé (du plus lointain au plus proche).

Soit d'ordre culturel du tableau ou du livre au paysage organisé par l'homme

Soit d'ordre naturel (ressources, sites ou « monuments » naturels)¹

1.2.2.Patrimoine bâti² :

On appelle Patrimoine bâti tout bâtiment ancien non protégé au titre des monuments historiques l'architecture domestique, civile ou militaire tout bâtiment d'une époque préindustrielle, antérieure à la seconde guerre mondiale tout édifice ayant une valeur de témoignage culturel et technique.

¹ : MERLIN Pierre,CHOAYFrancoise dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Quadrige, France, mars1988,janvier 2009,617p

² Déf de Mr : l'encadreur de cette mémoire.

1.2.3. Patrimoine culturel :

Aux fins de la présente Convention sont considérés comme "patrimoine culturel" :

- Les monuments: œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,
- Les ensembles : groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,
- Les sites : œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.³

1.2.4. Patrimoine architectural⁴ :

Aux fins de la présente Convention, l'expression «patrimoine architectural» est considérée comme comprenant les biens immeubles suivants :

- 1 : les monuments : toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations;
- 2 : les ensembles architecturaux : groupements homogènes de constructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique;
- 3 : les sites: œuvres combinées de l'homme et de la nature, partiellement construites et constituant des espaces suffisamment caractéristiques et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique, remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique.

³ Convention Concernant la Protection du Patrimoine Mondial, Culturelle Naturel, Paris ,16 nov/1972/UNESCO

⁴ Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, Grenade,1985

1.2.5. Monument :

(latin *monumentum*, de *monere*, faire se souvenir),

toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations. ⁵

1.2.6. Monument historique ⁶:

La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle.

1.2.7. Edifice⁷ :

L'édifice est un bâtiment ou un groupe de bâtiments affectés à une même fonction-destination et construits sur un terrain d'un seul tenant qui constitue le fonds.

Ouvrage architectural aux proportions importantes. Édifice du culte, religieux ; élever, reconstruire un édifice publics sans utilité, comme les palais fastueux, les arcs de triomphe, les colonnes monumentales.

1.2.8. Edifice remarquable :

Nous entendons par le terme composé de « édifice remarquable », un ouvrage architectural aux proportions importantes, particulièrement remarquable, en raison de ses intérêts ou valeurs patrimoniales qu'il présente et cela en se basant sur les définitions du terme édifice et celle de monument mentionnée dans la convention de Grenade de 1985.⁹

⁵www.larousse.fr/dictionnaires/francais/monument/52537 , Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, Grenade, 1985

⁶Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (charte de Venise 1964)

⁷Déf de Mr : l'encadreur de cette mémoire.

⁸ Déf de Mr : l'encadreur de cette mémoire.

1.3. Actions de préservation du bâti :

1.3.1. Sauvegarde :

L'identification, la protection, la conservation, la restauration, la réhabilitation, l'entretien et la revitalisation des ensembles historiques ou traditionnels et de leur environnement.¹⁰

1.3.2. Conservation :

Comprend toutes les opérations qui visent à comprendre une œuvre, à connaître son histoire et sa signification, à assurer sa sauvegarde matérielle et, éventuellement sa restauration et sa mise en valeur.

(Le Patrimoine culturel comprend les monuments, les ensembles bâtis et les sites tels que les définit l'article 1 de la Convention du patrimoine mondial).¹¹

1.3.3. Recensement¹² :

Comptage périodique et officiel d'édifices incluant des infos. Il consiste de localiser et de déterminer tous les éléments observés dans n'importe quelle approche sélectionnée.

1.3.4. Pré-inventaire¹³ :

Est un simple repérage sélectif des œuvres susceptibles de figurer dans un inventaire général.

Il est une phase préalable à un plan d'action réel.

Les pré-inventaires sont une phase préparatoire, spontanée et immédiate pour réaliser un inventaire général de façon rigoureuse et bien étudié.

13.5. Inventaire¹⁴ :

C'est un sommaire des édifices d'intérêt archéologique, homérique ou artistique, constitue un élément du patrimoine national.

C'est un manuel d'instructions à suivre strictement.

Il doit être effectué avec l'utilisation d'un vocabulaire terminologique et des notions approuvées.

² Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe

¹⁰ La recommandation de Nairobi 26 novembre 1976, définition, sauvegarde

¹¹ . *Le Document de Nara sur l'Authenticité* . 1994.

¹² www.cnrtl.fr/definition/recensement

¹³ Livre de prescription technique N7 Pré-inventaire (inventaire générale des monuments et des richesses artistiques de la France).

¹⁴ Livre de prescription technique N7 Pré-inventaire (inventaire générale des monuments et des richesses artistiques de la France).

1.3.6. Répertoire :

Inventaire méthodique (énumération, liste, table, etc.) ou les informations sont classés dans un ordre qui permet de les retrouver facilement, Il est le support de ces informations, le répertoire ayant catalogue comme synonyme, en exemple, répertoire d'adresses, d'auteurs, de bibliographies.¹⁵

1.4. Conclusion : Après avoir définir les différents concepts cadre tel que les concepts qualifiants le bâti et les concepts de préservation le bâti, on pourra entamer la recherche sur l'inventaire pour le répertoire.

¹⁵Déf de Mr : l'encadreur de cette mémoire

2.1. Introduction :

L'inventaire c'est une étape d'identification d'un édifice au bien d'un lieu, cette étape se fait par plusieurs méthodes et plusieurs approches pour accéder à la fin par un répertoire d'édifice qui considéré comme un objectif d'inventaire.

2.2 : Définition de l'inventaire du patrimoine architectural ¹ :

Le terme « inventaire » (du latin « invenire » « trouver ») désigne aujourd'hui l'état, la description et l'estimation des biens qui appartiennent à une personne physique ou à une collectivité. Autrement dit, l'inventaire constitue une liste qui présente les résultats du recensement, objet par objet, des biens dont une personne dispose et représente l'état (description, quantité, location,...) de ces biens à une date donnée “““

Cela on se basant sur la définition d'ICCROM de protection juridique du patrimoine culturel immobilier, conservation du patrimoine culturelle immobilier en Afrique subsaharienne

2.3 : Définition de pré-inventaire du patrimoine architectural ²:

Est un simple mot de repérage des œuvres susceptibles de figurer dans l'Inventaire Général.

Ce repérage doit être aussi peu sélectif que possible, Il doit comprendre jusqu'aux œuvres considérées comme douteuses (Œuvres remaniées, œuvres secondaires, œuvres relevant d'un goût discutable) Selon la définition de livre de prescription techniqueN7Pré-inventaire.

¹: ICCROM CONSERVATION STUDIES ;De protection juridique du patrimoine culturel immobilier, conservation du patrimoine culturelle immobilier en Afrique subsaharienne ,11p.pdf

² Livre de prescription technique N7 Pré-inventaire (inventaire générale des monuments et des richesses artistiques de la France)

2.4. L'utilité et l'objectif de l'inventaire³

L'inventaire, des ressources utilisables par tous et pour tous.

Ce document définit les objectifs de mise en valeur du patrimoine :

- Connaitre et faire connaître le patrimoine : l'inventaire est une carte qui représente l'identité du patrimoine d'un territoire quelconque, qui contribuent à la mémoire commune et qui donne un intérêt patrimonial remarquable pour la région.
- Un élément facilitateur de la gestion des espaces patrimoniaux protégés : Il renforce et vise l'excellence dans la gestion du patrimoine culturel.
- Sensibiliser le public sur l'importance de revitaliser et de restaurer le patrimoine.
- Guider et accompagne tous pour découvrir le patrimoine de tel territoire.
- Enrichir des projets touristiques culturels des territoires.
- Aider à la prise de décisions publiques.
- Protéger des lieux dont on souhaite conserver les vestiges ou la mémoire à cause des événements qui s'y sont déroulés.
- **2.5 . La méthode de l'inventaire du patrimoine architectural :**

Grâce à notre expérience dans la Direction de la Culture en peut expliquée :

- a) En ce qui concerne la relation des architectes elle a été bénéfique- avec ce service sur le patrimoine de la commune.
- b) Je me suis aussi présente au sein de la direction planification et la formation, ayant reçu des explications de la structure de la culture de Sour El Ghoulane
- c) J'ai suivi presque avec plusieurs services, mais sur le patrimoine plus particulier et son historique.
- d) Les patrimoines de la wilaya- ont été construits avec des actes- administratives et qui sont- toujours en instance de régularisation de leurs actes de propriété.

³Livre de prescription technique N7 Pré-inventaire (inventaire générale des monuments et des richesses artistiques de la France).

2.6. Mode d'approche⁴

Dans la conduite de l'inventaire on trouve trois approches :

- **L'observation directe :**

Se fait par une visite sur le terrain de la recherche.

- **Recensement :**

Consiste à identifier tous les objets entrant dans le

Champ d'investigation défini préalablement à chaque enquête. C'est un dénombrement qui rend possible des tris selon quelques critères sommaires : désignation, localisation, datation, attribution, évaluation (La protection).

Le recensement n'est pas une étape obligatoire préalable à l'étude.

Les données du recensement :

- **Localisation :**

On identifie l'objet d'étude en traçant les limites de l'emprise au sol et l'environnement immédiat.

- **Désignation :**

On donne des noms provisoires aux œuvres qu'on a recensées selon les catégories terminologiques de l'identification.

- **La datation et l'attribution :**

Systématiquement on note les dates et les noms des architectes.

- **La protection :**

La nature de la protection : classement ou inscription,

- **L'illustration du recensement :**

Une représentation de chaque objet complète le recensement. L'illustration comporte une image et une description de chaque objet recensé.

- **La traduction cartographique du recensement :**

Une carte de localisation des objets recensés à grande échelle (au minimum à 1/5000).

Et de préférence géo-référencé.

⁴Document et méthode n: 9. principes, méthode et conduite de l'inventaire général, du patrimoine culturel.p:41

2.7. Le répertoire objectif de l'inventaire :

L'inventaire de patrimoine défini comme un « Inventaire méthodique (énumération, liste, table, etc.) ou les informations sont classés dans un ordre qui permet facilement pour un édifice au bien bâtiment qui a intérêt et protégée pour gardé le résultat pour permettre d'organiser le répertoire du patrimoine architectural.⁵

⁵ Déf de Mr : l'encadreur de cette mémoire.

2.9. Définition d'édifice remarquable⁶ :

Nous entendons par le terme composé d'édifice remarquable, un ouvrage architectural aux proportions importants (Ex : édifice de culte ; édifice sans utilité comme les arcs de triomphe) qui présente des intérêts historique, artistique, scientifique, social, technique, etc.

Cela en se basant sur les diverses définitions des monuments mentionné dans les chartes patrimoniales consultée, à savoir, la charte de Venise 1964, la charte d'Amsterdam 1975, la convention de Grenade 1985 et la loi n 98-04 de patrimoine culturel algérien.

2.10. Les caractéristiques de l'édifice remarquable :

1. Caractéristiques architectural :

Le caractéristique architectural de édifice remarquable ce fait par des normes par exemple :

- La typologie de construction d'édifice
- Le traitement de façade, le style d'ouverture

2. Caractéristiques urbanistique :

Le caractéristique urbanistique de édifice remarquable ce fait par des normes par exemple :

- Occupation de sol
- Emplacement d'édifice dans le terrain soit ilot ou bien parcelle
- Emplacement de l'édifice par rapport la ville au centre, extension

3. Caractéristiques patrimonial :

Le caractéristique urbanistique de édifice remarquable ce fait par des normes par exemple :

- Histoire d'édifice
- La fonction d'édifice
- Mode et matériaux de construction

⁶- Déf de Mr : l'encadreur de cette mémoire.

-Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe

II.11 : les valeurs ou intérêt patrimonial:

Valeur culturelle ⁷

- **Valeur esthétique ⁸:**

la valeur esthétique s'applique à un patrimoine qui est estimé pour sa forme agréable ou unique, son envergure ou sa conception, ou pour l'expérience sensorielle qu'il procure (une sensation visuelle ou olfactive, par exemple), bien que la valeur esthétique puisse être associée à l'importance architecturale et artistique, elle peut aussi dériver de phénomènes naturels ou de caractéristique non physiques et intangibles, la campagne anglaise avec ses prairies et ses murs de pierre, par exemple, peut être appréciée pour des raisons esthétiques parce qu'elle représente un certain type de paysage qui est indissociable d'un lieu précis

- **Valeur historique ⁹:**

L'importance historique s'applique à l'histoire de la société qui s'exprime dans une caractéristique du patrimoine culturelle, Ainsi, un lieu ou un objet peut avoir de la valeur en raison de son association avec une personne célèbre ou avec un événement marquant comme une bataille.

Récemment, l'importance de certains lieux a aussi été évaluée en rapport avec des thèmes historiques tels que l'essor de certaines industries ou des batailles pour les droits fonciers ou pour l'indépendance,

⁷ : La Charte de Burra, Charte d'ICOMOS Australie pour la conservation des lieux et es biens patrimoniaux de valeur culturelle, adoptée 1979, modifier en 1981, 1988,1999

⁸ : TINTO, Rio. Guide pratique pour intégrer la gestion du patrimoine culturel dans le travail auprès des communautés . Australie : bluestar print , 2011,p93.

⁹ : TINTO, Rio. Guide pratique pour intégrer la gestion du patrimoine culturel dans le travail auprès des communautés . Australie : bluestar print , 2011,p93.

- **Valeur sociale ou spirituelle¹⁰ :**

La valeur sociale se rapporte aux qualités pour lesquelles un lieu, un objet ou une pratique du patrimoine culturel est devenu partie intégrante d'une tendance spirituelle, politique, nationale ou autre.

la plupart des définitions de la valeur sociale font référence à l'importance d'un patrimoine culturel pour l'identité d'une communauté en raison de ses associations traditionnelles historiques ou contemporaines, bien que l'importance ou la valeur sociale soit souvent associée à une « conscience du lieu », cette conscience peut s'accompagner de valeur esthétique, historique et scientifique, et bien qu'un élément du patrimoine culturel puisse être apprécié pour des raisons spirituelles, ses qualités esthétiques, son association historique ou sa capacité de répondre à des questions scientifiques peut aussi contribuer à l'attachement qu'il suscite chez les gens

- **Valeur scientifique¹¹ :**

L'importance scientifique se rapporte aux éléments probants qu'un site contient et, par conséquent, à sa capacité de répondre à des questions sur le passé, auquel cas on l'associe le plus souvent à l'importance archéologique, l'importance scientifique peut découler de la contribution d'un élément du patrimoine culturel à notre compréhension des premiers peuplements et usage humains, des environnements passés ou des occupations historiques des pays.

¹⁰ : TINTO, Rio. Guide pratique pour intégrer la gestion du patrimoine culturel dans le travail auprès des communautés . Australie : bluestar print , 2011,p93.

¹¹ : TINTO, Rio. Guide pratique pour intégrer la gestion du patrimoine culturel dans le travail auprès des communautés . Australie : bluestar print , 2011,p93.

2.12. Exemples d'édifices remarquables :

Identification de l'édifice

Exemple d'édifices remarquables : Alger

Désignation :La gare intérieure d'Alger

Type d'édifice :bâtiments de transport

Lieu :Le centre de la ville d'Alger entre la mer et le boulevard de mer

Maitre de l'œuvre :Les ingénieurs de la compagnie PLM

Date de Construction :24 Avril 1865 à 1868



Fig 01 :Vues sur la gare intérieure d'Alger

Source : wikipedia.org

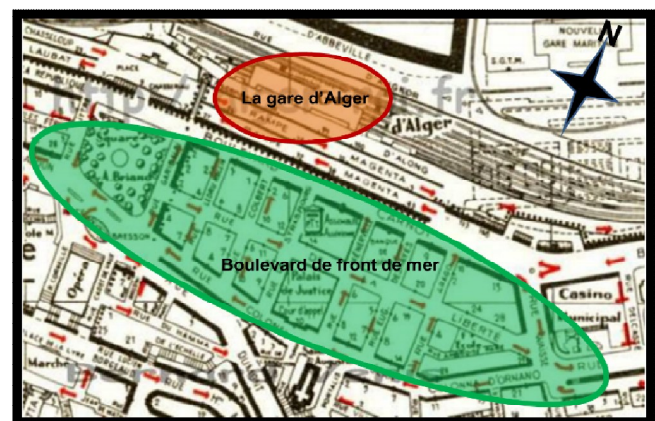


Fig 02 :la gare intrérieured'alger
Source : wikipedia.org

Gabarit de l'édifice :7.5 m

Surface : 13 000 (m2)

Expression architecturale de l'édifice :

Style : NEO CLASSIQUE

Les façades :

- **Nombre d'étage :** R+1
 - **Ouverture :** Grandes ouvertures verticales et ordonnée.

Porte :(1) L'entrée principale

- **Les éléments décoratifs :**
 - Le campanile à horloge surmontant le pavillon central.
 - Utilisation de bas-reliefs sur les surfaces pleines constitue aussi un décor d'agrément de la façade.
 - Utilisation de l'arc en plein cintre.
- **La peinture :** couleur jeune.

- **Les matériaux utilisés :**
 - **fer fonte pour :**
 - les charpentes.
 - les planchers.
 - **Zinc pour :**
 - Couverture
 - **brique pour :**
 - les cloisons.

Technique de décoration :

Couleur et matérialité :

- Couleur dominante : Jaune.
- Aspect des matériaux : Apparent.

Commentaire :

Le projet de la gare centrale d'Alger, dans ses volets architecture et histoire, notamment les péripéties de son implantation à l'intérieur de la ville d'Alger ainsi que son interférence avec le projet d'aménagement du front de mer d'Alger, tous deux réalisés simultanément.

Une remise en contexte historique du projet de gare d'Alger, **les débuts de la colonisation, la révolution industrielle, et l'environnement technique** et artistique nous permettra de comprendre et d'expliquer son architecture « l'histoire de l'architecture n'a de sens qu'à l'intérieur de l'histoire tout court »

Le projet de la gare d'Alger est doté des valeurs d'un patrimoine architectural et historique très riche, on observe ces valeurs dans l'aspect structurel, l'aspect esthétique, les matériaux de constructions, les éléments architectoniques, et aussi la période de construction de cette gare.

Ce projet est doté un héritage nationale patrimoniale historique et culturelle, donc il faut protéger cette héritage par la par la protection, la restauration, la conservation et tous les autres méthodes de sauvegarde.

Exemple d'édifices remarquables : Alger

Identification de l'édifice

Désignation :Lycée L'EMIR ABD ELKADER

Type d'édifice : L'enseignement

Lieu :

Bab El oued alger

**Maitre de l'œuvre : CLAUDEL GUERIN
ET CHARLES MATHURIN**

Date de Construction :1862-1868

Dimensions de l'édifice :

Lycée forme des rectangles

160 m de largeur et de 200 m de longueur.



Fig 03 :image façade principale
Source : prise de photo



Fig 04 :plan de situation de.
LycéeSource : wikipedia.org

Expression architecturale de l'édifice :

Style : NEO CLASSIQUE

Façade :

Notre lecture s'est basée uniquement sur le noyau central de la façade principale.

On remarque qu'il y a une symétrie parfaite (longueur, hauteur, nombre de fenêtre, nombre d'arcade ...), on voit aussi que la répartition du plein et du vide est faite d'une façon équilibrée et géométrique, avec la dominance de l'entrée principale avec ses merveilleux escaliers et la porche d'entrée au lycée couverte par une série d'arcades.

Cette façade représente un modèle parfait du style néo classique et flète ces principes.

Les éléments décoratifs :

- Le porche d'entrée est un élément ou un espace très marquant
- Les poteaux qui supportent ces arcades sont de section carrée d'environ (80cm * 80cm)
- La décoration au niveau de ces arcades est très timide à cause des principes du mouvement néoclassique

Toiture : Le lycée Emir AbdAlkader a été construit en toiture en tuile et une grande terrasse inaccessible

Les matériaux utilisés : la pierre, le bois, le marbre et L'acier ...

Technique de décoration :

Couleur et matérialité :

- Couleur dominante : blanc
- Aspect des matériaux : non apparent

Commentaire :

Le lycée l'Emir Abdelkader est un édifice d'une grande valeur, soit architecturale avec sa conception, sa forme, ces éléments architecturaux, et son style monumental (style néo-classique), soit par sa valeur formative et éducative vu les multiples générations qui sont passées par cet établissement merveilleux, et par son histoire aussi.

2.13. Conclusion :

Après avoir sorti les éléments essentiels de l'inventaire pour le répertoire tel que les définitions, les concepts, les objectifs et les exemples nous pourrions entamer la connaissance de l'aire d'étude afin d'arriver à notre but de la recherche.

1.1 : introduction :

La ville de ksar el boukhari parmi les grandes villes dans la région de Titteri et le plus riche patrimoine dans la wilaya de Média , qui en trouve plusieurs période historique, a cet effet il 'est indispensable pour nous de prendre l'histoire et la présentation de la ville et comprend les monuments historique de chaque période .

1. 2. Présentation de la ville ksar el boukhari:

Un ksar (au pluriel ksours) est village fortifié que l'on trouve au maghreb , la ville de ksar el boukhari est chef -lieu de daïra et d'une commune de la wilaya de Médéa

1.2.1 : situation :

La ville de ksar el boukhari , à 175 km d'Alger , la position stratégique en fait un carrefour de transit et un pôle attractif et dynamique entre le nord du pays –Alger-,et le sud Djelfa.

la commune de ksar el boukhari est délimitée par :

- au nord par commune de moudjebour.
- au sud par les communes de saneg et boughzoul .
- au l'ouest par les communes d'oum el djallil et boghar.
- a l'est par la commune de maftha .



Figure 3.1:situation de ksar el Boukhari.
Source Carte foncière urbaine de Médéa

. Histoire de la ville :

Au-delà de l'intérêt rétrospectif, la connaissance historique du phénomène urbain permet de réintégrer au sein de la ville tous les plis de la connaissance du passé.

La lecture historique scrute l'évolution des conceptions de l'espace, antique, médiéval, classique, et

contemporain au fil du temps¹, elle nous renseigne sur le mode de croissance, une étape importante

de l'analyse urbaine, car elle offre une appréhension globale de l'agglomération dans une perspective

dynamique et révèle les points fixes des transformations antérieures, et désigne les logiques profondément inscrites dans les territoires qui éclairent les enjeux des aménagements actuels.

Elle permet de comprendre la forme urbaine actuelle dans ce qu'elle exprime de son héritage historique, de retrouver des filiations avec les formes anciennes.

Le contexte historique sera appréhendé du point de vue de l'occupation successive du site.

Nous pouvons d'ores et déjà, selon le phasage historique, faire ressortir 3 entités qui constituent le

tissu actuel de Ksar El Boukhari ; ce sont : le ksar, la ville coloniale et la ville contemporaine.

L'histoire de l'agglomération de Ksar El Boukhari est, certes, liée à celle de la commune et de toute la

région et ne peut être appréhendée sans passer en revue l'histoire du beylik du Titteri qui a marqué

tout le territoire de la wilaya de Médéa. Nous ferons donc référence à certains éléments historiques

liés à Médéa afin de mettre en exergue et replacer le rôle et l'importance de Ksar El Boukhari dans le

territoire.

I-4-1 Période romaine :

L'histoire de la région de Médéa remonte à la période romaine. Plusieurs cités furent édifiées parmi lesquelles

Lambda, Rapidum (ruines de Djouad),

Thanarusuma (Berrouaghia) attestent de cette période

romaine. Au sud de Médéa, d'autres sites romains tels

que l'ancienne cité romaine de Saneg dans l'actuelle daïra de Ksar El Boukhari situé à 5 km de la ville, et la

nécropole de M'fataha témoignent de l'expansion romaine.



Figure 3.2::croquis du titteri romain vers l'an 200
Source cadastre de la ville de média

Période ottomane

Sous l'occupation ottomane, les Turcs créèrent le beylik du Titteri, délimité par les crêtes dominant la Mitidja au nord, par Boghari puis Laghouat au sud, par la vallée d'Isser jusqu'à Bouira à l'Est et par la vallée du Chélif à l'Ouest. Après la formation du pachalik par les frères Aroudj et Kheir-ed-Din, Médéa, située entre les régions des hauts plateaux qui ferment la vallée de la Mitidja, devint la capitale du Titteri sous la domination turque et un bey, adjoint du Dey d'Alger, y résidait.³²

A la fin du 16^{ème} siècle, les turques qui s'installaient au ksar ont édifié de nombreuses résidences dont le nombre dépasse la quarantaine.³³

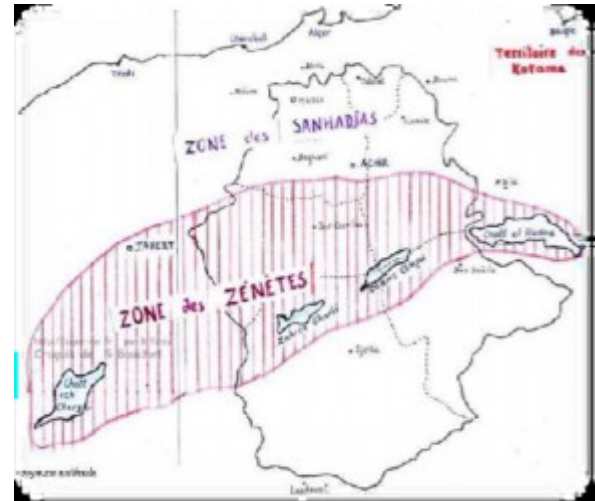


Figure 3.3 :Le Titteri dans le royaume des Rustumides
Source cadastre de la ville de média

La ville à l'époque coloniale

Médéa fut conquise par les troupes françaises en 1840 ; elle devient successivement siège d'un commissariat civil, puis d'une sous-préfecture et enfin chef-lieu d'arrondissement en 1848 jusqu'en 1957.

En 1841, l'Emir Abdelkader, dans sa lutte pour l'unification de

territoire et de l'administration a créé des villes forteresses telles que Boghar pour assurer la défense de Médéa.

En fait, Ksar El Boukhari ou Boghari³⁴ n'existait que par son ksar mais faisait partie du territoire sur lequel siégeait l'Emir Abdelkader.

Lorsque Médéa fut promue au rang de chef-lieu département en 1957 elle comptait 7 arrondissements qui sont : Médéa le chef-lieu, Aumale (actuelle Sour El Ghozlane), Bou-Saada, Tablat,

Djelfa, Berrouaghia et Boghari³⁵.

En 1857, Fromentin dans son texte «Un été au Sahara³⁶» témoigne d'« un petit village entièrement arabe



Figure 3.4 :Arrondissement de Médéa.
Source cadastre de la ville de média

. Les monuments historiques de ksar el boukhari :

Les Monuments historiques de la Période ottomane

Désignation	localisation	Classement
Mosquée el Atik	Dans le centre-ville de la ville	

Tableau 3.1 : les monuments historiques de la période ottomane.

Source l' Auteur.

Les monuments historiques de la période française :

Désignation	localisation	Classement
Hôtel de la ville	Dans le centre-ville de la ville	En cour de classement.
Atlantide Hôtel	Dans le centre-ville de la ville	
Cinéma	Dans le centre-ville de la ville	

Chapitre 03 :connaissance du cas d'étude (ksar el boukhari)

Bar	Rue de djelfa	Non classé
Battoire	Rue de djelfa	
Gare de train	Dans le centre-ville de la ville	
Ecoule le martyr ben ameuryakob	La grande place	
Groupe scolaire	La grande place	
Le marabout du cheikh Missoul	Sur la montagne de elksar	
Dépôt de blé	Rue d'Alger	
Maison de le mare	La grande place	
Banque	Dans le centre-ville de la ville	
La poste	Dans le centre-ville de la ville	
Mosquée el Atik	Dans le centre-ville de la ville	

Tableau 3.2. : les monuments historiques de la période coloniale.

. Typologie du bâti de la ville de ksar el boukhari:

D'après l'analyse synchronique des façades nous avons pu faire ressortir 2 types de styles :

I.2 Style néoclassique :

Ce style s'inscrit dans la foulée des mouvements prônant le retour à l'Antiquité pour élaborer une architecture qui répond aux besoins de l'époque.

Ce style est reconnaissable par les critères suivants :
La symétrie, les caractéristiques architectoniques et décoratives.

La préfecture un équipement de style Néo-classique qui caractérise par la richesse de décoration et la hiérarchisation des ornements (tête d'animaux, fleurs)



Figure 3.5 :hôtel
Source : l'auteur.

Le Style Mauresque

Les caractéristiques de ce style sont la mosquée qui est le haut lieu de culte des musulmans, les arcs brisés, les dômes, les minarets, les cours intérieurs et la décoration extérieurs soignés sont associé à ce style.

La mosquée de atik équipement de style Mauresque qui se caractérise par des arcades et des coupoles et des ornements



Figure 3.6:L'entrée de la mosquée elAtik.
Source : l'auteur.

5 : Les caractéristiques de l'architecture de la période française :

Les franciscains installés à Ksar el Boukhari pendant un siècle se basent sur l'architecture militaire qui se manifeste dans les édifices de fortification et se caractérise par :




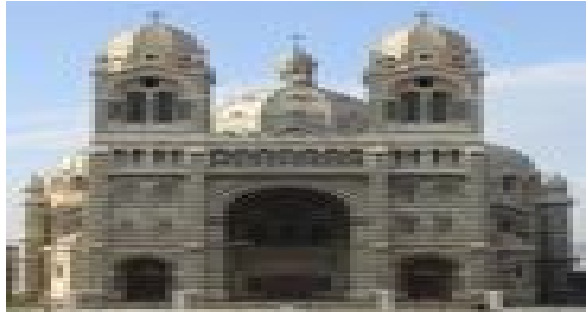
- ❖ Installation au sommet de montagne au bien les point le plus haut dans la ville
- ❖ Les matériaux utilisés dans la construction sont la pierre de taille

Conclusion :



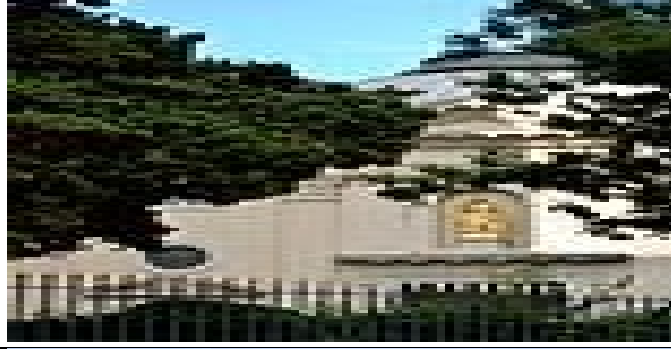

La période française est pleine de richesses des monuments qui ont une typologie et une caractéristique architecturale, qui doit être considérée comme un édifice remarquable, cette considération permet de nous appliquer notre fiche d'inventaire sur ses édifices.

2.8 : exemple de répertoire du patrimoine architectural :





Le répertoire des édifices remarquables de ville de Marseille (France).


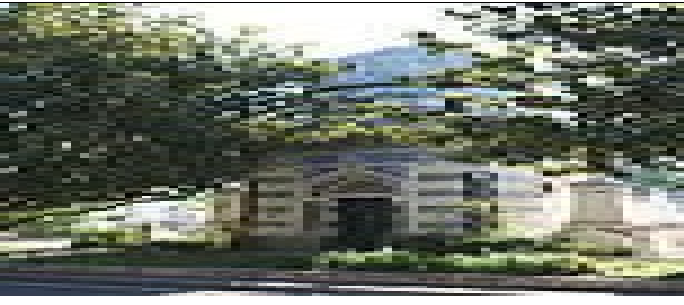

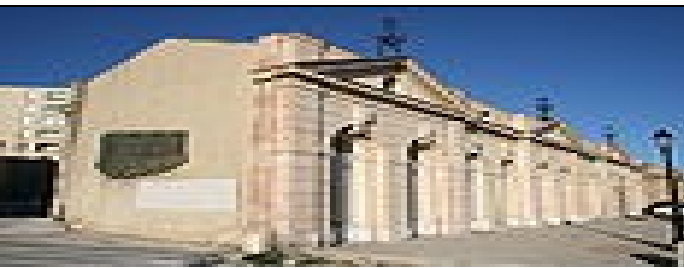
Monument	Adresse	Date	protection	Illustration
<i>Bastide de Tour Sainte</i>	Chemin vicinal n° 4 des Bessons Avenue de Tour-Sainte Traverse de Tour-Sainte Impasse des Quatre-Portails	2001	Inscrit	
<i>Abbaye Saint-Victor</i>		1840	Classé	
<i>Arsenal des galères</i>	23 Cours Honoré-d'Estienne-d'Orves	1978	Inscrit	
<i>Cathédrale Sainte-Marie-Majeure</i>		1906	Classé	

Le répertoire des édifices remarquables de ville de Marseille (France).





Monument	Adresse	Protection	date	Illustration
Cathédrale de la vieille Major		Classé	1840	
Chapelle des Bernardines ex chapelle du lycée Thiers		Classé	1952	
Chapelle des Pénitents blancs du Saint-Esprit	montée du Saint-Esprit	Classé	1932	
Chapelle des Pénitents noirs	6 rue du Bon-Jésus	Classé	1931	

Le répertoire des édifices remarquables de la ville de Marseille (France).





Monument	Adresse	Protection	date	Illustration
Château Borély		Classé	1936	 A wide-angle photograph of the Château Borély, a large, light-colored stone building with a central tower, situated on a hillside overlooking the sea. A large green lawn and a path lead towards the building.
Château de la Buzine	Traverse de La-Buzine	Inscrit	1997	 A photograph of the Château de la Buzine, a large, light-colored stone building with a prominent central tower and multiple windows, viewed from a low angle.
Château Régis	59 avenue de Saint-Menet	Inscrit	1996	 A photograph of the Château Régis, a large, light-colored stone building with a prominent central tower, viewed from a distance across a green hillside.
Château de la Reynarde	Avenue de Saint-Menet	Inscrit	1996	 A photograph of the Château de la Reynarde, a large, light-colored stone building with a prominent central tower, viewed from a distance across a green hillside.

Monument	Adresse	Protection	date	Illustration
Chaudron de l'Estaque	110 boulevard Roger-Chieusse	Inscrit	1998	
Cimetière Saint-Pierre tombeau de Camille Olive	380 rue Saint-Pierre	Inscrit	2014 ²	
Cité radieuse	80 boulevard Michelet	Classé	1986 1995	
Consigne sanitaire	Quai du Port	Inscrit	1949	




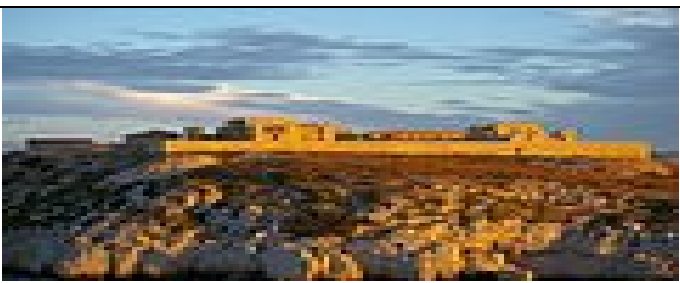
Le répertoire des édifices remarquables de ville de Marseille (France).

Monument	Adresse	Protection	date	Illustration
Couvent Saint-Lazare	35 rue Edmond-Rostand	Inscrit	1995	
Docks romains	28 placeVivaux	Inscrit	1959	
Église de la mission de France	44-44bis rue du Tapis-Vert	Inscrit	1965	
Église Notre-Dame-des-Accoules (clocher)	Derrière l'hôtel de ville	Inscrit	1964	

Le répertoire des édifices remarquables de ville de Marseille (France).

Monument	Adresse	Protection	date	Illustration
<u>Église Saint-Joseph</u>	126 <u>rue Paradis</u> Rue Dragon 31 <u>rue Stanislas-Torrents</u>	Classé	1999	
<u>Église Saint-Louis</u>	20 <u>chemin Saint-Louis au Rove</u>	Inscrit	1989	
<u>Église Saint-Théodore</u>	1 <u>rue de l'Étoile</u> 3 <u>rue des Dominicaines</u>	Classé	1991	
<u>Église paroissiale Saint-Vincent-de-Paul-les-Réformés</u>	8, cours Franklin-Roosevelt	inscrit	2015 ³	

Le répertoire des édifices remarquables de ville de Marseille (France).

Monument	Adresse	Protection	date	Illustration
Fontaine Fossati	Place des Capucines	Classé	1941	
Hôtel de Cabre	85 Grande-Rue		1926 1941	
Gare de L'Estaque	16 avenue de Caronte	Inscrit	2012 ⁴	
Hôtel du Commandant du 15 ^e corps	11 rue Armény		1930	
Grande synagogue	117-119 rue Breteuil	Inscrit	2007	
Hôpital Caroline	Île Ratonneau	Inscrit	1980	

Le répertoire des édifices remarquables de ville de Marseille (France).


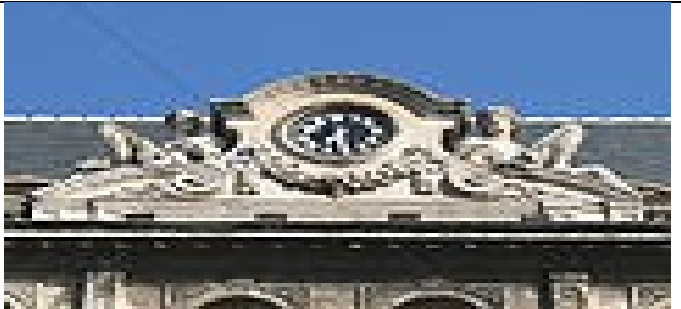


Monument	Adresse	Protection	date	Illustration
Hôtel Hubaud	38 rue Longue-des-Capucins	Inscrit	1943	
Hôtel Louvre et Paix	49-51-53-55-57 Canebière Rue des Récollettes Rue Vincent-Scotto	Classé	1982	
Hôtel Pascal	52 rue Paradis	Inscrit	1949	
Hôtel Pesciolini	1 rue Nationale	Inscrit	1929	

Tableau n°01 Le répertoire des édifices remarquables de ville de Marseille (France).

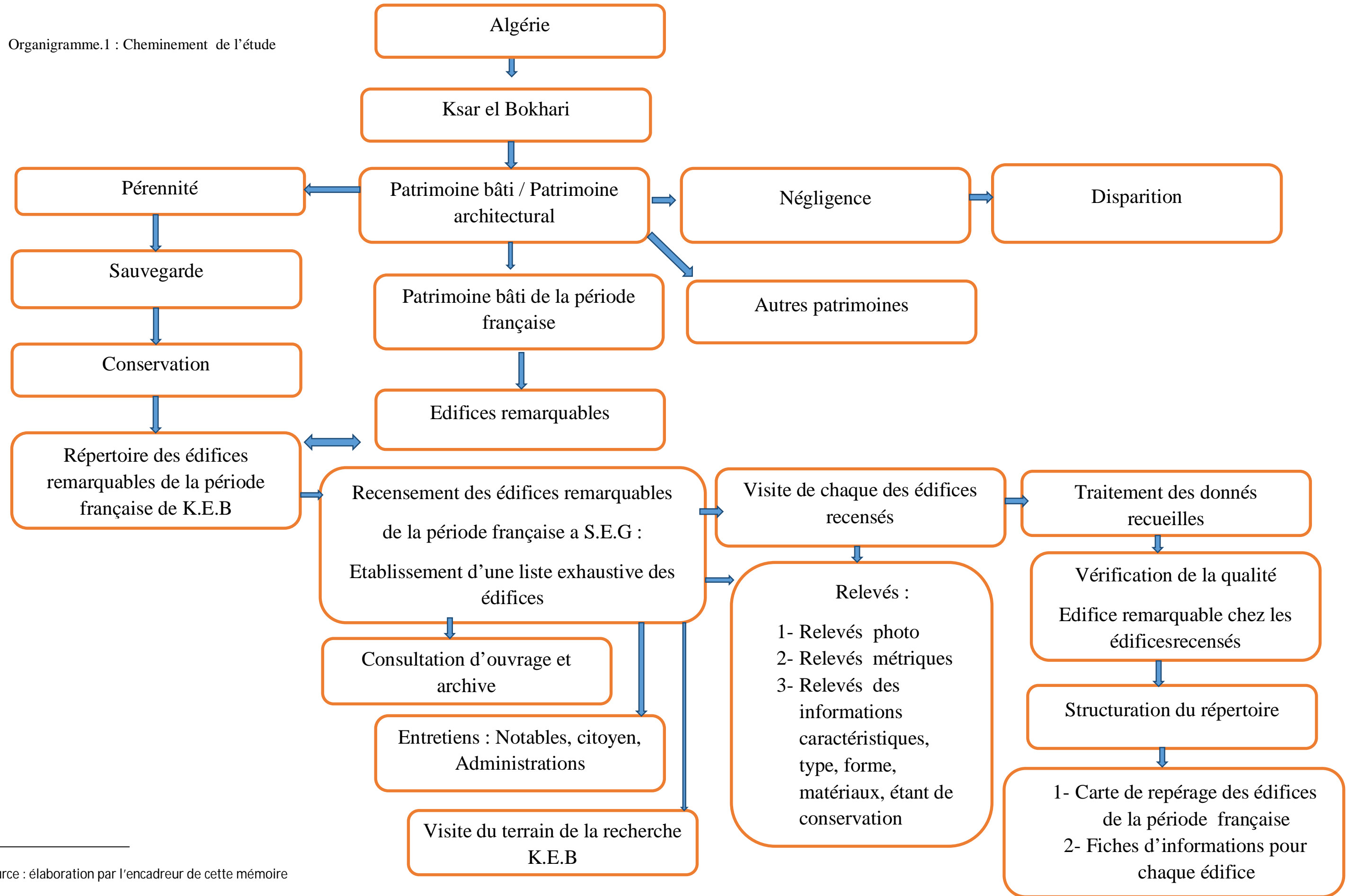
Source : <http://www.neuillysurseine.fr/les-batiments-remarquables>

¹<http://www.neuillysurseine.fr/les-batiments-remarquables>

Tableau n°01 Le répertoire des édifices remarquables de ville de Marseille (France).

Source : <http://www.neuillysurseine.fr/les-batiments-remarquables>

Organigramme.1 : Cheminement de l'étude



Source : élaboration par l'encadreur de cette mémoire

4.6 Répertoire des edifices remarquables de la période francaise de la ville de kser el boukhari :

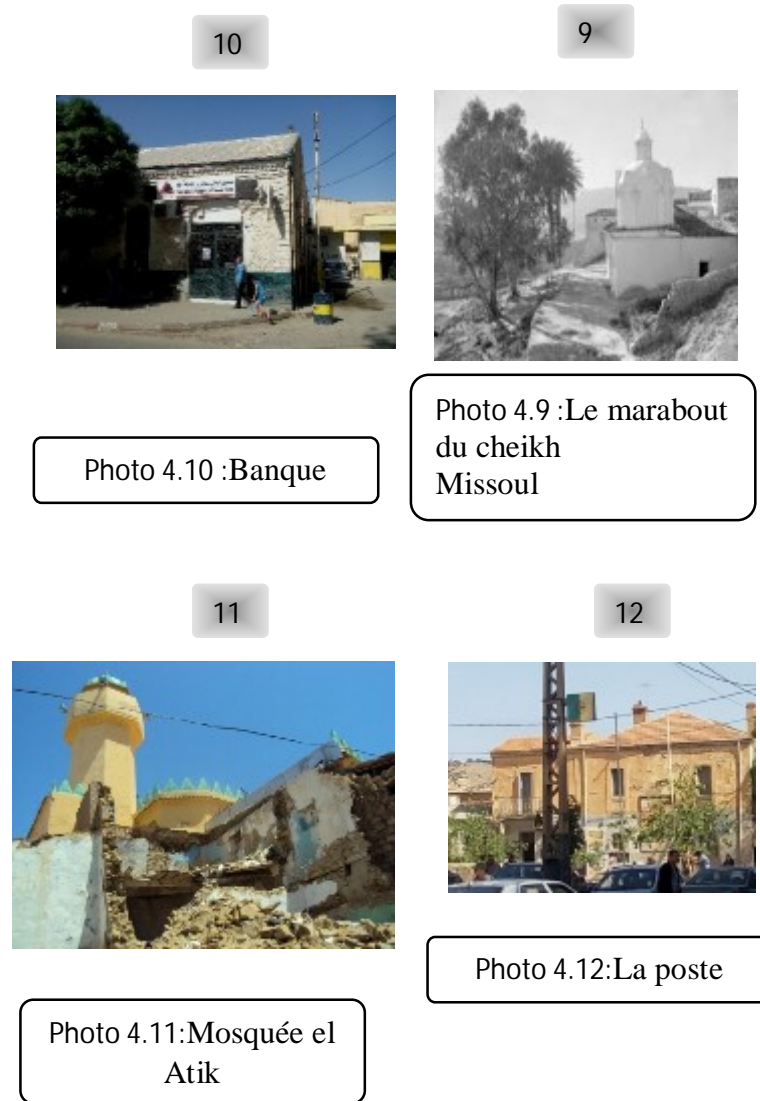
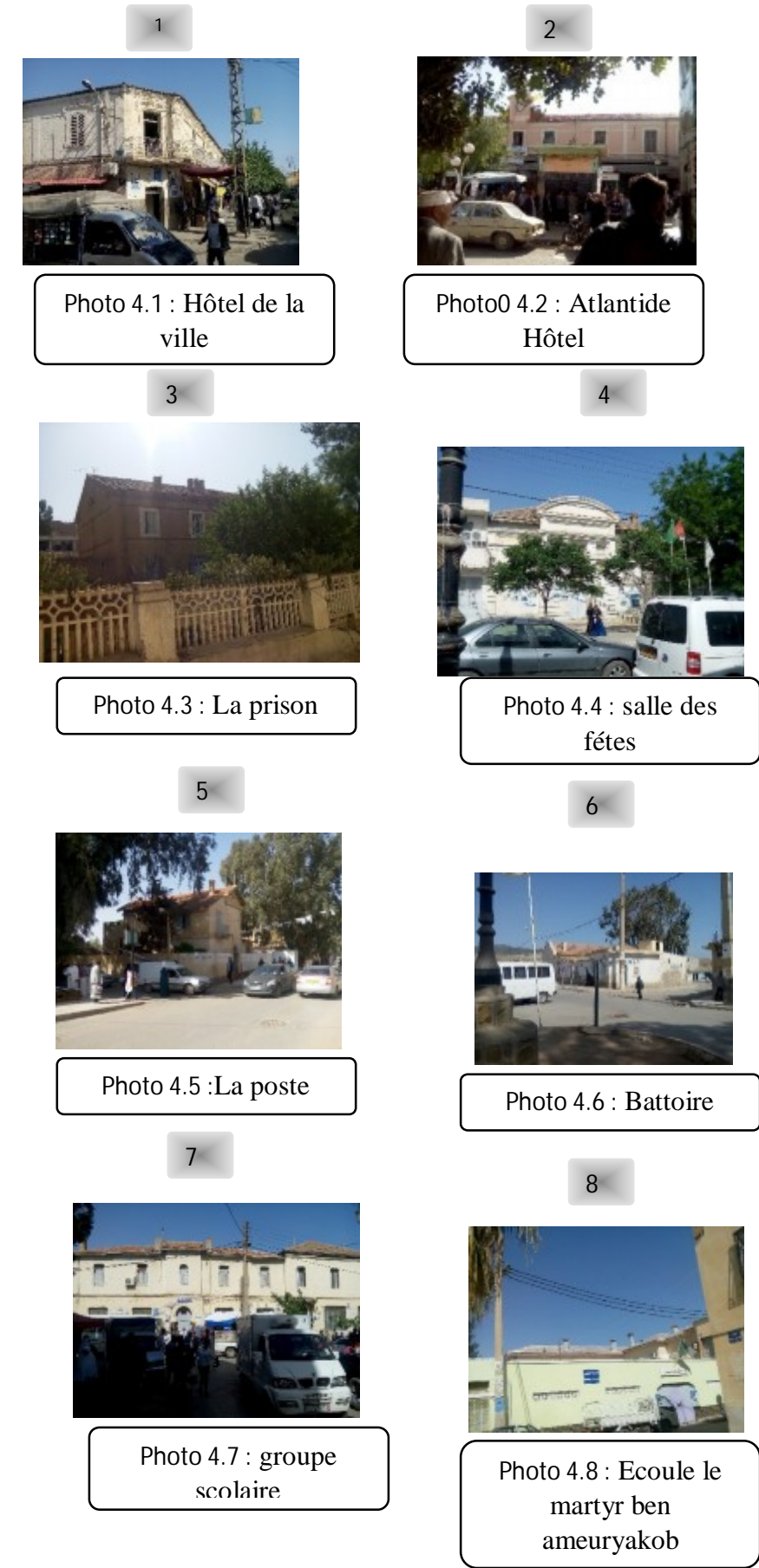












Figure 4.1 : situation de des edifices remarquables de la période francaise de la ville de kser el boukhari .
Source l' Auteur.



4.4. Critères d'identification des édifices remarquables recensés :

Edifices recensés		Critères de la qualité «Edifice remarquable »					commentaires	Edifices éligible
Repérage	Illustration	De proportions importante	Valeurs patrimoniales					
			Valeur esthétique	Valeur Historique	Valeur scientifique	Valeur Sociale ou spirituelle		
Hôtel de la ville		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Élément remarquable est toujours le gouverneur de l'importance	Oui
Atlantide Hôtel		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Élément remarquable est toujours le gouverneur de l'importance	Oui
Salle des fates		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Élément remarquable est toujours le gouverneur de l'importance	Oui
La prison		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Élément remarquable est toujours le gouverneur de l'importance	Oui
Battoire		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Élément remarquable est toujours le gouverneur de l'importance	Oui

Gare de train		Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Élément remarquable de proportion importe par rapporte au régions	Oui
Ecoule le martyr ben ameuryakob		Non	Non	Oui	Oui	Non	Élément de richesse historique de la période française entièrement	Non
Groupe scolaire		Non	Oui	Oui	Non	Oui	Origine de la ville	Non
Le marabout du cheikh Missoul		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Élément remarquable est toujours le gouverneur de l'importance	Oui
Dépôt de blé		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Élément remarquable est toujours le gouverneur de l'importance	Oui




Maison de le mare		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Élément remarquable est toujours le gouverneur de l'importance	Oui
Banque		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Élément remarquable est toujours le gouverneur de l'importance	Oui
La poste		Oui		Oui	Oui	Non	Origine de la ville	Oui
Mosquée el Atik		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Origine de la ville	Oui

Tableau 4.1 : de vérification de la qualité
 «Edifice remarquable » chez les Edifices recensés
 Source: l'encadreur de cette mémoire.

4.1. Introduction :

Le but de ces recherches et ces études est d'avoir des informations sur la ville de ksar el Bokhari et ses édifices historiques, d'avoir aussi une fiche pour chaque édifice en faisant des entretiens et sélectionnant les édifices dans une liste pour faciliter la tâche.

4.2 détermination des édifices remarquables

4.2.1. Observation directe :

La majorité des édifices recensés de la période française se trouvent dans le centre de la ville ,et la visite du terrain de la recherche faite des relevés, liste des photos des informations comme guide .

4.2.2. Entretiens :

- Consulter la direction de la culture de la wilaya de Médéa ,
- l'entretien avec des personnes pour l'historique de ksar el Bokhari , et le patrimoine .
- les archives pour donne l'implantation et beaucoup plus les plans de édifice .

4.2.3. le recensement (établissement d'une liste exhaustive d'édifices) :

D'après la liste on a visité tous les édifices de la période Française de la ville de ksar el Bokharipour faire des relevés, des photos

4.3. Les édifices remarquables du répertoire :

Après avoir sélectionné les édifices de la période Française nous avons fait des visites à chaque édifice pour voir son implantation, avoir des informations, et prendre des photos etc.

4.5 Structuration de la recherche

Dans le but de rassembler toutes les informations récoltés dans notre recherche et cela afin d'établir notre répertoire d'édifices remarquables de la période française, notre répertoire est structuré ainsi :

Une carte de situation et de repérage des édifices remarquables identifiés.

Des fiches propres à chaque édifice identifié, comprenant les informations suivantes :

Identification de l'édifice.

Localisation.

Statut juridique.

Protection.

Fonction.

Travaux réalisés.

Description sommaire de l'édifice.

État de conservation.

Valeur et signification.

Conclusion générale :

Les édifices remarquables sont des éléments essentiels qui montrent une extrême importance à la ville de ksar el Bokhari par son histoire et son implantation.

Pour cela, nous fixons des objectifs pour notre recherche :

- Identification des édifices remarquables ;
- Avoir une connaissance première de ces édifices ;
- Répertoire d'édifice remarquable.

Pour atteindre nos objectifs, nous suivons une méthode logique :

- Consultation des ouvrages ;
- Visite la direction de la culture de la ville ksar el Bokhari .
- Visite le terrain de la recherche ;
- Prise des photos.

Notre proposition est de créer une fiche d'édifice de la période française de la ville ksar el Bokhari en identifiant et en élaborant un répertoire de ses édifices pour protéger ce patrimoine et garder ses valeurs esthétiques, historiques, architecturales...

2. Résultat de la recherche :

Notre étude a permis de tirer quelques observations concernant les édifices remarquables sur plusieurs aspects ainsi :

2.1 Au niveau urbain :

- Les édifices remarquables sont des éléments composent le paysage urbain de la ville.
- Ils représentent des repères essentiels de la vie urbaine.
- Ils comptent parmi les éléments constitutifs du tissu urbain de la ville et cela dans le sens où ils s'imposent comme des incontournables orientant tous aménagement et production urbaine de la ville.
- Les qualités de ces édifices remarquables sont parmi les éléments structurant de la ville.

2.2 .Au niveau architectural :

- Les édifices remarquables sont les dignes témoins, représentant des expressions et des courants architecturaux ou des styles en vogue, dans les différentes époques de l'histoire de la ville.
- Les édifices remarquables de part la grande richesse architectural, architectonique et décorative qu'il présente, sont le résultat d'une réflexion de plus recherche, accordée à l'élaboration des projets de ces édifices.

3. Recommandation :

À la fin de notre rechercher nous disons que nous mettons en évidence un échantillon du patrimoine algérien de la ville de ksar el Bokhari de la période française, donc notre recommandation doit être comme suivant :

- Prendre en considération le patrimoine algérien de chaque période.
- Sauvegarder le patrimoine et les édifices remarquables qui a une histoire importante.

Recommandations également pour les gestionnaires du patrimoine algérien et donc plus d'attention à ces monuments et ces édifices remarquable

FICHE D'EDIFICE N° :1

Identification :

Dénomination courante :

Autre nom : hôtel de la ville

Catégorie / typologie :

- Monuments

Localisation :

- Région :

centre de la ville

- Commune :

Ksar el boukhari

- village ou ville :

ksar el boukhari

Statut juridique

- Propriétaire : Etat

Protection

Non Classé

Fonctions :

Actuelle : suspendues

Ancienne : hôtel

Travaux réalisés ou subis

Des travaux proposés de restauration

Description sommaire de l'édifice :



Image ;hôtel de la ville



Image ancienne hôtel de la ville



Figure:image satellite, emplacement de l' hôtel de la ville

Année de construction : 1895

Maitre d'œuvre : inconnu

Style architecturale : militaire

Gabarit d'édifice : 9 m

Matériau de gros ouvre : la pierre de taille

Matériau de couverture : tuile

Type de couverture : tuile

Etat de conservation :

- état de dégradation

Référence bibliographie : Ministère de la Culture, Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés (OGEBEC),Google earth

FICHE D'EDIFICE N° :2

Année de construction : 1904

Identification :

Dénomination courante :

- Atlantide Hôtel

Catégorie / typologie :

- Monuments

Localisation :

- Région :

Rue du vieux

- Commune :

Ksar el boukhari

- village ou ville :

ksar el boukhari

Statut juridique

- Propriétaire : État

Protection

Non Classé

Fonctions :

Actuelle : suspendues

Ancienne : Hôtel

Travaux réalisés ou subis

Non



Image : atlantide hotel



image ancienne atlantide hotel



Figure: Image satellite, emplacement atlantide hotel

Maitre d'œuvre : inconnu

Gabarit d'édifice : 9 m

Superficie totale : 1050 m²

Matériau de gros œuvre : la pierre de taille

Matériau de couverture : tuile

Type de couverture : tuile

Etat de conservation :

- Mauvaise état

Référence bibliographie :

Ministère de la Culture, Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés (OGEBBC)

Google earth

FICHE D'EDIFICE N° :3

Identification:

Dénomination courante :

- Salle des fates

Catégorie / typologie :

- édifice

Localisation :

- **Région :**

A la sortie ouest d'oran sur la route de mers el kebir

- **Commune :**

Ksar el boukhari

- **village ou ville :**

ksar el boukhari

Statut juridique

- **Propriétaire :** État

Protection :

Non Classé

Fonctions:

Actuelle : APC de ksar el boukhari

Ancienne : salle des fates

Travaux réalisés ou subis

Des travaux proposés de restauration

Description sommaire de l'édifice :



Image : salle des fates



image ancienne, salle des fates



Figure:Image satellite, emplacement deSalle des fates

Année de construction : 1899

Maitre d'œuvre : inconnu

Gabarit d'édifice : 12m

Superficie totale : 1200 m²

Matériau de gros oeuvre : la pierre de taille, pierre massive

Matériau de couverture : Accès interdit

Type de couverture : Accès interdit

Etat de conservation :

- moyen

Référence bibliographie :

Ministère de la Culture, Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés (OGEBBC), (guide, cle doran 2010), Google earth

FICHE D'EDIFICE N° :4

Identification :

Dénomination courante :

- Battoire

Catégorie / typologie :

- édifice

Localisation :

- **Région :**

Centre de la vile

- **Commune :**

Ksar el boukhari

- **village ou ville :**

ksar el boukhari

Statut juridique

- **Propriétaire :**privé

Protection

Classé

Fonctions :

Actuelle : occupe par DTP

Ancienne : battoire

Travaux réalisés ou subis

Des travaux proposés de restauration



Image : battoire



Image : ancienne, battoire



- Figure:Image satellite, emplacement de Battoire

Année de construction : 1905

Maitre d'œuvre : inconnu

Gabarit d'édifice : 10m

Superficie totale : 900 m²

Matériau de gros oeuvre : la pierre de taille, pierre massive

Matériau de couverture : tuile

Type de couverture : plancher en bois

Etat de conservation :

- moyen

Référence bibliographie :

Ministère de la Culture, Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels

Protégés (OGEBEC), Google earth

FICHE D'EDIFICE N° :5

Construction : 1898-1901

Identification :

Dénomination courante :

- Groupe scolaire

Catégorie / typologie :

- édifice

Localisation :

- **Région :**
Centre de la ville
- **Commune :**

Ksar el boukhari

- **village ou ville :**

ksar el boukhari

Statut juridique

- **Propriétaire :**État

Protection

Classé

Fonction :

Actuelle : école primaire

Ancienne : groupe scolaire

Travaux réalisés ou subis

Des travaux proposés de restauration

Description sommaire de l'édifice :



Image :Groupe scolaire



Image ancienne sur le groupe scolaire



- Figure: Image satellite, de Groupe scolaire

Maitre d'œuvre : inconnu

Gabarit d'édifice : //

Superficie totale : 3000m²

Matériau de gros œuvre : la pierre de taille, pierre massive

Matériau de couverture : pierre

Type de couverture : plancher plat sur les voute croisé

Etat de conservation :

- bon

Référence bibliographie :

Ministère de la Culture, Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés (OGEBEC), Google earth

FICHE D'EDIFICE N° :6

Identification :

Dénomination courante :

- Gare de train

Catégorie / typologie :

- édifice

Localisation :

- Région :

centre de la ville

- Commune :

Ksar el boukhari

- *village ou ville* :

ksar el boukhari

Statut juridique

- Propriétaire :État t

Protection

Non Classé

Fonctions :

Actuelle : occupe par l'APC de K.E.B

Ancienne : gare de train

Travaux réalisés ou subis

Des travaux proposés de restauration

Description sommaire de l'édifice :



Image :Gare de train



Image ancienne, Gare de train



• Figure:..image satellite , Gare de train

Année de construction : depuis 1935

Maitre d'œuvre : inconnu

Gabarit d'édifice : 12 m

Matériau de gros oeuvre : la pierre de taille, pierre massive

Matériau de couverture : tuile

Type de couverture : tuile

Etat de conservation :

- bon

Document annexe ; plan /dessin :

Référence bibliographie :

Ministère de la Culture, Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels Protégés (OGEBEC), Google earth

4.6 Conclusion :

On ce qui concerne notre recherche du « Elaboration du répertoire des édifices remarquable de la période française » et après les études et les fiches d'édifice qui on a fait on peut dire que a période françaiseelle contient des édifices important, donnant des valeurs et des caractéristiques architecturale, esthétique ...

Ces édifices remarquables aussi il donnant l'importance au la ville de ksar el boukhari et le patrimoine bâtis d'Algérie en général

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages :

- Documents & methods, n° 9, Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel.
- CHOAY Françoise : L'allégorie du patrimoine, Éd du Seuil, Paris, 1992.
- Livre de prescription technique N7 Pré-inventaire (inventaire générale des monuments et des richesses artistiques de la France).
- TINTO, Rio. Guide pratique pour intégrer la gestion du patrimoine culturel dans le travail auprès des communautés. Australie : bluestarprint, 2011.

Les chartes et les conventions :

- ICCROM : entre International d'Etudes pour la Conservation et Restauration des Biens.
- La Convention de 2005 de l'UNESCO « article 4 ».
- La Charte de Burra - Charte d'ICOMOS Australie pour la conservation de lieux et des biens patrimoniaux de valeur.
- Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, 1972, UNESCO.
- La convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Architectural de l'Europe. Grenade. Octobre 1985.
- Statuts de l'ICOMOS, 1978).
- Charte de Venise 1964 (charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites).
- La recommandation de Nairobi 26 novembre 1976.

BIBLIOGRAPHIE

Sites internet :

- Dictionnaire Larousse.
- www.cntrl.fr/définition/édifice.
- www.cnrtl.fr/définition/répertoire.
- www.restauration-patrimoine.fr/missions.php.
- Wikipédia.org.